

SE FORMER À L'ARBITRAGE ET AU JUGE-ARBITRAGE

Guide des formations et qualifications

La FFTT propose plusieurs niveaux de formation permettant aux licenciés de se former progressivement à l'arbitrage ou au juge-arbitrage, qui jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement des compétitions de tennis de table.

Cette fiche présente les principales formations accessibles aux licenciés ainsi que les différents niveaux de qualification.



PAR OÙ COMMENCER ?

Deux filières de formation existent :

Arbitrage : Arbitre de Club → Arbitre Régional → Arbitre National → Arbitre International

Juge-arbitrage : Juge-Arbitre 1er degré → Juge-Arbitre 2e degré → Juge-Arbitre 3e degré

Il n'est pas nécessaire de suivre la filière arbitrage avant de commencer la filière juge-arbitrage.

Vous souhaitez découvrir l'arbitrage ?

→ Arbitre de Club

Une première formation permettant de découvrir les règles essentielles de l'arbitrage.

Vous souhaitez progresser dans l'arbitrage ?

→ Arbitre Régional

Une qualification permettant d'arbitrer dans les compétitions relevant de son niveau de compétence.

Vous souhaitez participer à l'organisation des rencontres par équipes ?

→ Juge-Arbitre 1er degré

La première qualification de la filière juge-arbitrage, consacrée aux rencontres par équipes.

Vous souhaitez vous investir dans les compétitions individuelles ?

→ Juge-Arbitre 2e degré ou Juge-Arbitre 3e degré

Le Juge-arbitre 2^e degré est notamment destiné au juge-arbitrage du Critérium fédéral.

Le Juge-arbitre 3^e degré permet le juge-arbitrage des épreuves individuelles régionales.

1. ARBITRE DE CLUB (AC)

Durée :

4 heures.

Organisation :

Formation mise en place par le Comité, qui missionne un formateur, à la demande d'un club.

Niveau d'intervention :

Compétitions départementales et régionales.

Validation :

Diplôme validé par la Ligue Centre-Val de Loire.

Public :

Licenciés souhaitant découvrir l'arbitrage.

Prérequis :

Aucun prérequis particulier.

 À SAVOIR

L'AC constitue le premier niveau de formation à l'arbitrage.
Il s'agit d'une initiation aux principales règles de l'arbitrage.

2. ARBITRE RÉGIONAL (AR)

Durée :

Une journée de formation en présentiel avec examen théorique, puis une journée de pratique lors d'une compétition officielle avec un formateur.

Organisation :

Ligue Centre-Val de Loire.

Niveau d'intervention :

Compétitions départementales, régionales et nationales.

Validation :

Examen théorique puis validation pratique avec un formateur.

Public :

Licenciés souhaitant progresser dans l'arbitrage. La formation est accessible aux mineurs.

Prérequis :

Aucun grade d'arbitre supérieur n'est requis pour accéder directement à cette formation.

 À SAVOIR

L'examen théorique comporte 30 questions.
Un minimum de 24 points sur 30 est nécessaire pour valider la théorie d'Arbitre Régional.
Avec 20 à 23 points, le grade d'AC peut être obtenu.

3. ARBITRE NATIONAL (AN)

Durée :

Selon le parcours de préparation et les modalités fédérales.

Organisation :

FFTT, avec accompagnement possible de la Ligue Centre-Val de Loire.

Niveau d'intervention :

Compétitions nationales.

Validation :

Présélections puis examen national selon les conditions fédérales.

Public :

Arbitres Régionaux souhaitant poursuivre leur progression.

Prérequis :

Être Arbitre Régional depuis au moins deux saisons et disposer de l'expérience régionale requise.



POINT IMPORTANT

Cette qualification concerne principalement les licenciés souhaitant s'investir durablement dans l'arbitrage de haut niveau.

4. ARBITRE INTERNATIONAL (AI)

Durée :

Selon les modalités de formation et de qualification internationales.

Organisation :

FFTT et instances internationales.

Niveau d'intervention :

Compétitions internationales.

Validation :

Selon les conditions fixées par les instances compétentes.

Public :

Arbitres répondant aux conditions d'accès à la qualification internationale.

Prérequis :

Selon les conditions fixées par la FFTT et les instances internationales.



À SAVOIR

Il s'agit du niveau le plus élevé de la filière arbitrage, destiné aux arbitres souhaitant évoluer dans les compétitions internationales.

5. JUGE-ARBITRE 1er DEGRÉ (JA1)

Durée :

Une journée de formation en présentiel avec test théorique, puis une demi-journée de pratique pour les candidats ayant réussi la théorie.

Organisation :

Ligue Centre-Val de Loire, avec possibilité de formations continues organisées par les Comités.

Niveau d'intervention :

Rencontres par équipes, de la Pro A au niveau départemental, selon les conditions prévues par les règlements.

Validation :

Test théorique puis pratique sous la responsabilité d'un formateur.

Public :

Licenciés souhaitant participer à l'organisation et au bon déroulement des rencontres par équipes.

Prérequis :

Être majeur.



À RETENIR

Le JA1 constitue la première qualification de la filière juge-arbitrage et permet de s'investir dans l'organisation des rencontres par équipes.

6. JUGE-ARBITRE 2e DEGRÉ (JA2)

Durée :

Plusieurs séances en visioconférence, une journée de révisions, un examen et une pratique réelle sous la responsabilité d'un formateur.

Organisation :

Ligue Centre-Val de Loire.

Niveau d'intervention :

Critérium fédéral.

Validation :

Formation, examen et pratique réelle sous la responsabilité d'un formateur.

Public :

Licenciés souhaitant s'investir dans le juge-arbitrage des tours du Critérium fédéral.

Prérequis :

Selon les conditions fédérales et régionales en vigueur.

À RETENIR

Le JA2 constitue le niveau de juge-arbitrage particulièrement adapté aux licenciés souhaitant s'investir dans l'organisation du Critérium fédéral.

7. JUGE-ARBITRE 3e DEGRÉ (JA3)

Durée :

Plusieurs séances en visioconférence, une journée de formation en présentiel et une pratique réelle sous la responsabilité d'un formateur.

Organisation :

Ligue Centre-Val de Loire.

Niveau d'intervention :

Épreuves individuelles régionales.

Validation :

Formation, examen et pratique réelle sous la responsabilité d'un formateur.

Public :

Licenciés souhaitant s'investir dans le juge-arbitrage des compétitions individuelles.

Prérequis :

Selon les conditions fédérales et régionales en vigueur.

À RETENIR

Le JA3 permet d'assurer le juge-arbitrage des épreuves individuelles régionales.

8. CHOISIR SA FORMATION

Votre objectif

Découvrir l'arbitrage

Progresser dans l'arbitrage

Arbitrer au niveau national

Arbitrer au niveau international

Juge-arbitrer une rencontre par équipes

Juge-arbitrer le Critérium fédéral

Juge-arbitrer des épreuves individuelles régionales

Formation conseillée

Arbitre de Club (AC)

Arbitre Régional (AR)

Arbitre National (AN)

Arbitre International (AI)

JA1

JA2

JA3

9. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les modalités d'inscription dépendent du niveau de formation et de l'organisme qui l'organise.

- **AC** : formation organisée par le **Comité du Cher**, à la demande d'un club.
- **AR, JA1, JA2 et JA3** : inscriptions auprès de la **Ligue Centre-Val de Loire**.
- **AN et AI** : démarches auprès de la **FFTT**, selon les modalités en vigueur.

Pour connaître les dates, lieux et modalités d'inscription à jour, consultez les informations publiées par l'organisme concerné.

À SAVOIR – TARIFS ET PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

Les formations d'arbitre et de juge-arbitre peuvent être **payantes pour le stagiaire**.

Une partie du coût peut, selon les formations et les dispositifs en vigueur, être prise en charge par la **Ligue Centre-Val de Loire** ou une autre instance.

Les tarifs et éventuelles participations financières pouvant évoluer, les montants applicables sont à vérifier auprès de l'organisme organisateur avant toute inscription.

EN RÉSUMÉ

Se former à l'arbitrage ou au juge-arbitrage permet de mieux comprendre le tennis de table, de participer au bon déroulement des compétitions et de contribuer à la vie de son club.

Les principales formations :

- **AC** → une première approche pour découvrir l'arbitrage ;
- **AR** → pour progresser dans l'arbitrage ;
- **AN et AI** → pour évoluer vers les niveaux national et international ;
- **JA1, JA2 et JA3** → pour s'investir dans le juge-arbitrage à différents niveaux.

Chaque formation possède ses propres conditions d'accès et son propre parcours.

Pour connaître les **dates, lieux, tarifs et modalités d'inscription**, consultez les informations actualisées de la **Ligue Centre-Val de Loire**, du **Comité du Cher** ou de la **FFTT** selon le niveau concerné.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public : Licenciés

Mise à jour des informations

Les informations présentées dans cette fiche sont susceptibles d'évoluer. Les informations publiées par la FFTT, la Ligue Centre-Val de Loire et le Comité du Cher font foi.

SOURCES OFFICIELLES

- **FTTT - Se former à l'arbitrage**
[Consulter les informations fédérales](#)
- **Ligue Centre Val de Loire - Formations Arbitres et Juges-Arbitres**
[Consulter le site de la Ligue sur les formations](#)
- **Comité du Cher - Formations et arbitrage**
[Consulter les informations départementales](#)

